PÉNURIE DU MÉDICAMENT

Réunion spéciale du gouvernement ce jeudi

Ahmed Ouyahia présidera, demain, une importante réunion d'un comité interministériel qui sera consacrée aux pénuries persistantes de médicaments sur le marché national. C'est ce que nous confie une source proche du gouvernement.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - «Le gouvernement adoptera, à l'occasion, un programme d'urgence pour mettre fin à cette situation», nous précise notre source.

Prendront part à ce CIM, outre le Premier ministre et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le ministre des Finances, le ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement ainsi que les responsables de toutes les structures concernées comme la Pharmacie centrale des hôpitaux, Saidal, etc.

Cette réunion restreinte du gouvernement «examinera à la loupe cet épineux problème qui pèse sur le secteur depuis des années, malgré les efforts colossaux consentis par l'Etat».

Plus de 2 milliards de dollars sont, en fait, consacrés annuellement par l'Algérie pour l'importation du médicament, l'une des factures les plus élevée dans le monde.

N'empêche, les Algériens souffrent toujours de pénuries de ce produit de première nécessité. Le ministre de la Santé a, à plusieurs reprises, évoqué publiquement l'existence de puissants lobbies, qui font la pluie et le beau temps dans ce secteur aux ramifications y compris dans des rouages de l'administration. «Les pénuries sont organisées et planifiées», avait même lancé Djamel Ould Abbès sur les ondes de la Radio nationale.

D'ailleurs, nous confie encore notre source, la réunion de jeudi, «outre qu'elle procédera au lancement d'un programme spécial d'urgence, avec le déblocage des fonds nécessaires à l'importation immédiate des médicaments manquant sur le marché, se penchera sur un exposé du ministre de la Santé qui présentera, à l'occasion, les résultats d'une enquête confidentielle menée par les services du ministère sur cette affaire des pénuries». Il faut dire que les pratiques découvertes par l'enquête, selon notre source, et auxquelles ont recours certains importateurs «relèvent du pénal».

Photo : Samir Sid

Des surfacturations astronomiques de certains produits, «jusqu'à dix fois leurs prix réels sur le marché international, parfois des pots-de-vin, etc» sont autant de fléaux qui gangrènent cette activité.

Des pratiques maffieuses qui font saigner à la fois le Trésor public et la poche du citoyen et qui mettent en péril la santé publique de manière générale.

K. A.

APN

Quand l'échéance dicte l'entrain

Devant mettre de l'entrain pour débattre et voter ce qui reste comme projets de loi intégrant les réformes politiques, l'Assemblée populaire nationale (APN) n'aura pas le loisir de prolonger l'intermède que lui a imposé la fête de l'Aïd.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - A la veille du week-end dernier, les mercredi et jeudi, la Chambre basse du Parlement a eu à voter quatre projets de loi : le projet de loi de finances 2012, le projet de loi organique relative au régime électoral, le projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes dans les futures assemblées élues et enfin le projet de loi organique fixant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire.

Le vote de ces projets de loi a donné à noter l'élargissement de la fissuration au sein de l'Alliance présidentielle. Le MSP, le segment islamiste du ménage à trois qui, depuis 2004, a postulé à servir de socle à l'action du président Bouteflika, a fait preuve d'indiscipline en s'abstenant de voter le projet de loi obligeant à un quota de femmes dans les listes électorales. Attitude conséquente chez ce parti qui, dès le début, s'est déclaré peu enclin à valider une telle disposition.

Il y a risque aussi de le voir reproduire un comportement similaire lors des prochains votes, notamment celui intéressant la loi sur les partis politiques. Le MSP, comme le reste des partis d'obédience islamiste au demeurant, trouve que la copie devant amender la loi déjà existante renforce l'immixtion de l'administration dans la vie organique des partis. Son président Aboudjerra Soltani n'a pas fait mystère de sa position. Comme il n'a pas tu ses profondes divergences avec ses deux alliés, Ahmed Ouyahia et Abdelaziz Belkhadem.

Ayant engagé leur propre pugilat politique, ces deux derniers ne daignent même point prêter attention à ses jactances. Enfin, cela faisait déjà longtemps qu'ils avaient le choix de ne pas lui tendre l'oreille. Ne supportant de faire de la figuration dans une Alliance présidentielle vouée fatalement à l'éclatement, le MSP s'est affranchi de ses hésitations et s'est interdit d'être solidaire du RND et du FLN au moment de voter le projet de loi organique fixant les modalités d'élargissement de la représentation des femmes dans les assemblées élues.

Une abstention qui n'a pas grandement influé sur l'issue du vote, tant est que le RND et le FLN disposent à eux deux de la majorité nécessaire à la validation des projets de loi.

Il en sera certainement de même pour les textes qui attendent d'être examinés et votés, en l'espèce le projet de loi relatif aux partis politiques, le projet de loi relatif aux associations et enfin la loi organique relative à l'information.

S. A. I.

TRIBUNAL D'ALGER

Ouverture d'une information judiciaire pour l'enlèvement de Noureddine Belmouhoub

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a annoncé, hier, l'ouverture d'une information judiciaire suite à la plainte contre X, déposé le 30 octobre dernier par Noureddine Belmouhoub, porte-parole du Comité de défense des ex-internés des camps de sûreté.

«Suite à la plainte déposée au parquet général près la cour d'Alger le 30 octobre 2011 par le conseil de M. Belmouhoub Noureddine contre X, pour enlèvement et séquestration, une information judiciaire a été ouverte par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed en date du 31 octobre 2011, devant le doyen des juges d'instruction contre X pour les chefs d'inculpation de crimes d'enlèvement et de séquestration d'un individu sans ordre des autorités constituées, conformément aux articles 291, 292 et 293 bis du code pénal», a indiqué le communiqué du parquet qui précise que «l'information judiciaire suit son cours».

R. N.

BOUIRA

Des villageois ferment le siège de la daïra de Bechloul

N'ayant été reçus par aucun responsable après la fermeture du siège de leur APC durant trois jours la semaine dernière, des habitants des deux villages d'Ouled Rached, Chréa et Taghzout, se sont déplacés hier matin vers le siège de la daïra de Bechloul, situé à 20 km au sud-est de Bouira, où ils ont procédé à sa fermeture.

Accrochée au portail principal de cette institution étatique, une banderole en disait long sur le marasme et le désarroi de ces villageois qui vivent la même situation de précarité depuis l'Indépendance : «Chréa et Taghzout : 1962 – 2011. Hier comme aujourd'hui». Les dizaines de personnes, dont des vieux qui étaient sur place, ont fustigé les autorités de la wilaya, à leur tête le wali, qui n'a pas tenu ses promesses données au mois d'octobre 2009.

Selon eux, les deux villages, qui ont payé un lourd tribut avec 83 chouhada pour que l'Algérie recouvre son indépendance, sont marginalisés. Se retrouver en 2011 sans réseau d'assainissement. Pis encore, sans eau, ni routes ni gaz naturel. Etre privé en 2011 de ces commodités, est perçu par les habitants de ces deux villages comme une offense à leur passé glorieux. Tous insistent pour que le wali qui s'était engagé en 2009, lors de sa visite dans la commune d'Ouled Rached, située à 30 km au sud-est de Bouira, à pourvoir ces deux villages de toutes les commodités, vienne sur place pour expliquer à la population pourquoi il n'a pas tenu ses promesses. Selon les protestataires, l'action se poursuivra autant de temps qu'il le faudra, jusqu'à ce que le wali daigne répondre favorablement à leurs doléances, par écrit et avec entame immédiate des travaux.

Photo : SDR.

Rappelons que dans la matinée, les protestataires ont refusé de rencontrer le chef de daïra. Selon eux, celui-ci aurait pu se déplacer au siège de l'APC la semaine dernière.

Y. Y.